



MASSIF
CENTRAL



Comité de programmation interfonds Massif central du 17 octobre 2018

Compte rendu

Liste des présents :

Jacques Billant, préfet du Puy-de-Dôme,

Sylvain Mathieu, président du GIP

Emmanuel Ferrand, vice-présidente de la Région Auvergne Rhône Alpes

Nathalie Delcouderc-Juillard, conseillère régionale de la Région Nouvelle Aquitaine

Véronique Pouzadoux, vice-présidente du Département de l'Allier

CGET : Frédérique Gomez, Christian Tournadre, Vincent Juillet, Bertrand Cazal, Franck Tarantola

DRAAF : Nicolas Bernard

GIP : Alexandra Lecomte, Mélanie Decamps, Pauline Coste, Pierre-Emmanuel Mélac

CR Bourgogne Franche Comté : Fanny Renaudeau

CR Occitanie : Joëlle Ribard

CR Auvergne Rhône Alpes : Mickael Paut

CR Nouvelle Aquitaine : Véronique Audhuy, Jean-Marie Blanc

CD Allier : Anne Roussat

CD Lozère : Guillaume Delorme

Monsieur le Préfet ouvre la séance à 9h00 et salue Sylvain Mathieu pour son 1^{er} comité de programmation en tant que président du GIP Massif central. Il s'agit du dernier comité de programmation de l'année, hors consultation écrite qui interviendra fin novembre. Monsieur le préfet insiste sur la nécessité de maintenir le rythme des engagements et rappelle les taux d'avancement.

Il rappelle la souplesse introduite par le décret 2018-514 applicable au 1^{er} octobre 2018, en particulier la fin de l'accusé réception de dossier complet au profit de la date de dépôt, la possibilité de payer une avance de 30% à la signature de la convention au lieu des 5% jusqu'alors et la recevabilité automatique du dossier en l'absence de réponse sous 2 mois.

Sylvain Mathieu salue l'assistance et rappelle que les personnes en lien avec un projet présenté ne doivent pas participer au vote conformément à la demande de la commission européenne afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêts.

F Gomez rappelle les montants proposés à la programmation et le classement par groupes. (voir Ppt)

Groupe 1 : dossiers présentés au comité de programmation

Agroalimentaire

- APORTHE : favorable
- ProBa : favorable
- Campagnol : favorable

Monsieur le Préfet précise la tenue d'un COPIL resserré avant la fin de l'année sur ce dossier en lien avec la DRAAF

Attractivité

AAP Relever le défi démographique :

- MC17415 : Association territoriale Causses Cévennes : favorable (87 020.42 FEDER/ 8 826 Occitanie et 8 713 CD Lozère)
- MC17443 : CC Pays de Salers : favorable (87 426.63 FEDER)
- MC17476 : Association pour le développement du Pays d'Aurillac (ADEPA) : favorable (87 374.10 FEDER)
- MC17481 : CC Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron : favorable (100 000 FEDER et 20 000 CD82)
- D351 : PNR Grands Causses : favorable (FNADT)
- MC17493 : Conseil départemental Cantal : favorable (39 196 FNADT et 24 818.90 FEDER)
- MC17494 : PETR des Hautes Terres d'Oc : favorable (88 936.60 FEDER et 16 544.70 Occitanie)
- MC17497 : Haute Corrèze Communauté : favorable (100 000 FEDER).

Nathalie Delcouderc-Juillard ne prend pas part au vote pour ce dossier.

- MC17499 : Pays du Haut Limousin : favorable (95 255.09 FEDER)
- MC17502 : PETR Jeune Loire : favorable (98 666.63 FEDER)
- MC17503 : CC St Pourçain Sioule Limagne : favorable (60 878.83 FEDER)

Véronique Pouzadoux, ne prend pas part au vote pour ce dossier.

- MC17504 : CC Montagne d'Ardèche : favorable (100 000 FEDER)
- MC17510 : CD Allier : favorable (31 436.80€ FNADT et 22 296.56 FEDER)
- MC17515 : CC Xaintrie Val'Dordogne : favorable (57 464.05 FEDER)
- MC17517 : CA Grand Guéret : favorable (97 485 FEDER)
- MC17816 : CD Lozère : favorable (78 330 FNADT et 21 670 FEDER)
- MC17819 : CA de Tulle agglo : favorable (98 820.70 FEDER)

Monsieur le Préfet demande pourquoi les Conseils départementaux sont financés à 30% seulement ? L'aide est proratisée en fonction des territoires impliqués dans une politique d'accueil soit à la surface du territoire ou à sa population. Le critère le plus favorable est retenu.

Revitalisation des centres-bourgs en Massif central

- PNR Livradois-Forez (hors AAP) : favorable
Anne Roussat demande si le coût total est à 201 k€ ou 174 k€
Christian Tournadre indique que le dossier est plafonné à 100 k€ (erreur de taux affiché sur le PPT)
- Lapalisse : favorable

Connaissance du développement territorial

- Valo-sites IRSTEA : favorable (130 802.39 FEDER 23 945 FNADT et 35 693.10 CD63)

Conventions d'objectifs

- Maceo : favorable
- IPAMAC : favorable
- COFOR (nouvelle convention) : favorable

JM Blanc découvre les conventions d'objectifs et interroge sur l'extension à d'autres opérateurs et sur la distorsion de concurrence.

F Gomez répond que la question s'est posée pour Maceo mais qu'après analyse, le commissariat n'avait pas considéré de distorsion.

- VALOMAC (Association créée suite à la préfiguration SIDAM) : favorable
- Régime d'aide jeune pousse
Dégressivité progressive de l'aide à mesure de la croissance des financements privés
Taux affichés sur la PPT à corriger

Culture

- Wakan théâtre : favorable

Prospective

MOH

- IDEBIO MC : favorable (2 régimes d'aides agricoles + de minimis)
- ARDEAR LR : dossier initialement déposé est abandonné, le nouveau sera proposé à la consultation écrite
- Ilots paysans : le dossier initialement déposé est abandonné, le nouveau reçoit un avis favorable

Tourisme

PPN

- PPN Beaujolais vert : Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien : favorable
- PPN vallée du Célé : Syndicat Mixte du Bassin de la rance et du Célé : favorable
- Accompagnement technique des dynamiques "Pôle de pleine nature" et "grande itinérance" - Pôle de Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, Vallon Pont d'Arc

Groupe 2 : Dossiers en cours d'instruction qui seront proposés lors de la consultation écrite

Attractivité

- Université de Grenoble multipartenaires : Portage de l'opération sur la partie cantalienne à préciser
- 11 dossiers AAP Accueil « Relever le défi démographique » > consultation écrite

Biodiversité

- PNR Morvan : FEDER favorable > en attente de la validation du plan de financement par le maître d'ouvrage.
- MOH
- CORAM : travail sur la fongibilité entre fonds par le MAAF > consultation écrite

Prospective

- ARDEAR LR

Tourisme

- CD Lot (pôle de nature – Vallée du Célé)
- Parc National des Cévennes (pôle de nature du Mont Lozère) : attente d'un chiffrage
- UNAT Occitanie

- SMA Mont Lozère (pôle d'aventure du Mont Lozère) : dossier presque finalisé (en attente des crédits du CR Occitanie) : attente position Occitanie
 - Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère / thermalisme
-

Groupe 3 : pour information, voir ppt

Biodiversité

- CEN Rhône-Alpes : attente délibération de la région AURA (décembre 2018 ou début 2019) pour position FEDER
-

Reprogrammations/Avenants (cf. tableau joint)

- MC10288 Artisans Bois Morvan : + 3 470€ de FEDER (ancien montant subvention : 79 977 nouveau montant : 83 447) : plan de financement ajusté suite à la première remontée de paiement.
 - MC0004112 Terralim : suite à un audit CICC sur le projet – Pôle Agroalimentaire de la Loire, les 5 dossiers attachés à ce projet multipartenaire, doivent être reprogrammés pour suppression du régime d'aide d'état appliqué au moment de la programmation initiale : celui-ci est jugé non conforme au vu des actions présentées par les porteurs de projets. Au cas par cas, chaque dossier fait l'objet de modifications supplémentaires (prorogation, modification des postes de dépenses, etc.), dont le détail figure dans le tableau des reprogrammations.
-

Avenants :

- MC6652 Les Bergerades : Lieux d'interconnexion = prolongation de 7 mois
 - MC6653 CA Ouest Rhodanien : Lieux d'interconnexion = prolongation de 8 mois
 - MC6654 Figeacteurs : Lieux d'interconnexion = prolongation de 2 mois
-

Calendrier

Consultation écrite fin novembre / début décembre

Comité suivi : 6 décembre 14h-16h CR Auvergne salle Pavin

Commission permanente : 7 décembre matin à Clermont, lieu à définir

Points divers

Joëlle Ribard fait un point sur la biodiversité. Le cahier des charges est en cours d'élaboration, il permettra de lancer un appel à propositions pour redynamiser la programmation. Ce travail est animé par les Régions dont Occitanie (chef de file) avec 2 principes :

- Associer les porteurs de projets pour être plus proche du terrain
- Eviter les chevauchements avec les PDR et PO régionaux

Une réunion en visio-conférence s'est tenue le 12 octobre avec 25/30 porteurs. La conduite des projets inter-milieu (MOH, tourbières, forêts anciennes) s'est clairement détachée des demandes avec l'émergence de 2 nouvelles thématiques :

- Trames noires
- Résilience des milieux au changement climatique

Le cahier des charges sera présenté lors de la consultation écrite du comité de programmation. Les étapes intermédiaires de préparation ont déjà fait l'objet de présentations lors des comités antérieurs.

En conclusion, Sylvain Mathieu résume les montants FEDER programmés :

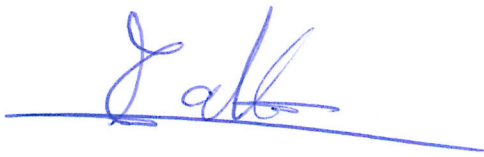
FEDER programmé : 1 565 107,90 €.

FEDER reprogrammé : 132 515,76 €.

FEDER déprogrammé : - 71 983,23 €.

Le préfet remercie les participants et clôt la séance à 10h45

Le Président du GIP Massif central,
Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté



Sylvain MATHIEU

Pour le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,

